

MÉMOIRE

## L'émir Abdelkader revient cette semaine

P3



ANTONIO GUTERRES (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS-UNIES)

## «Catastrophe humanitaire monumentale» à Ghaza

P11

BRAHIM GUENDOZI (PROFESSEUR EN ÉCONOMIE)

«Les mesures incitatives  
du PLF 2024 renforcent  
l'acte d'investir»

P2



Gouvernement

**Youcef Cherfa, nouveau  
ministre de l'Agriculture**

P3

BRAHIM GUENDOUI (PROFESSEUR EN ÉCONOMIE)

# «Les mesures incitatives du PLF 2024 renforcent l'acte d'investir»

*En plus d'une dotation budgétaire colossale jamais connue par le pays depuis l'indépendance, le projet de loi de finances 2024 contient toute une batterie de mesures pour faire face à la spirale inflationniste que connaît le pays ces dernières années et venir en aide aux couches défavorisées. D'autres mesures sont prévues en faveur des opérateurs économiques avec pour but d'encourager l'acte d'investir. Dans cet entretien, le professeur en économie, Brahim Guendoui, nous guide pour plus d'éclairage*

La Nation: Quelle lecture faites-vous du PLF 2024 ?

**Brahim Guendoui :** Le PLF 2024 répond principalement à deux préoccupations touchant des agents économiques majeurs que sont les ménages et les entreprises. Il s'agit pour le premier cas, de soutenir l'effort déjà fourni par l'Etat en vue de renforcer le pouvoir d'achat des citoyens, dont la dégradation s'est accélérée depuis l'apparition du processus inflationniste en 2021. Deux catégories de mesures sont prises à ce titre. Sur le plan des revenus, tout d'abord, une hausse des salaires des fonctionnaires est prévue, complétant celles qui ont eu lieu en 2022 et 2023, pour atteindre une augmentation globale de l'ordre de 47% sur les trois années. Ensuite, il y a la volonté de réduire les prix des produits de large consommation sur le marché national avec la suppression temporaire, jusqu'au 31 décembre 2024, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée aux légumineuses, aux viandes blanches et aux œufs. Il s'agit donc de plusieurs mesures en relation avec la consommation des ménages.

Dans le second cas, le fait qu'il n'y ait pas de nouvelles taxes plus la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), décrite par les chefs d'entreprises car elle était assise sur le chiffre d'affaires plutôt que sur le résultat, font qu'il y ait moins de pression fiscale sur les entreprises, particulièrement les PME, déjà malmenées par la spirale inflationniste. Aussi, l'incitation à l'investissement et la consolidation de la production nationale, figurent comme principales préoccupations à travers les énonciations contenues dans plusieurs articles. Toujours est-il, la marge de manœuvre existante en matière de recettes

**L'incitation à l'investissement et la consolidation de la production nationale, figurent comme principales préoccupations à travers les énonciations contenues dans plusieurs articles du PLF 2024**

budgétaires, a rendu possible un ensemble de mesures prises dans le PLF 2024, lui imprimant son orientation plutôt conjoncturelle pour soutenir une croissance économique, caractérisée jusque-là de molle.

**Le PLF 2024 a prévu une dotation budgétaire record de 15.275 milliards (Mds) de DA, un niveau jamais égalé depuis l'indépendance du pays. Quelles sont, selon vous, les motivations socio-économiques qui sous-tendent un tel budget ?**

Plusieurs actions sont budgétisées pour l'année 2024. Les recrutements opérés dans certains secteurs comme l'éducation natio-



nale, l'enseignement supérieur ou la santé, ainsi que les régularisations de nombreux travailleurs recrutés dans le cadre de ce qui est appelé auparavant le filet social. La plupart de ces recrutements sont dans la fonction publique. En second lieu, les augmentations de salaires et la revalorisation de certains, en font un poste de dépense important. Quoique l'on dise, le train de vie de l'administration reste encore élevé par rapport à des exigences en matière de rationalisation des dépenses publiques. Même si c'est constaté, n'empêche qu'aucune mesure concrète dans ce sens n'est prise. Enfin, le poids des transferts sociaux dans le budget de fonctionnement se fait ressentir d'année en année. La conjugaison de ces éléments, peut expliquer en partie, la dotation budgétaire constatée, même si, par ailleurs, il y a une amélioration du niveau des recettes budgétaires, particulièrement grâce à la fiscalité pétrolière. Au demeurant, l'accumulation du déficit budgétaire et de la dette interne du Trésor, sont susceptibles d'alimenter le processus inflationniste, à moyen terme.

**Beaucoup de mesures sociales sont prises dans le cadre de la PLF 2024. Pourront-elles, de votre point de vue, avoir impact réel sur le niveau de vie des Algériens, notamment les couches défavorisées dont le pouvoir d'achat s'est sérieusement érodé ?**

Le maintien du système des subventions, directes et indirectes, contribue de fait à freiner la forte hausse des prix qui touche particulièrement les produits de large consommation. Les augmentations de salaires dans la fonction publique ainsi que les pensions des retraités, auxquels il faut ajouter l'allocation chômage distribuée à des milliers de jeunes, en font un véritable amortisseur vis-à-vis de la hausse généralisée des prix. Cependant, la faiblesse constatée dans la lutte contre le processus inflationniste, rend à maints égards insuf-

**Quoique l'on dise, le train de vie de l'administration reste encore élevé par rapport à des exigences en matière de rationalisation des dépenses publiques.**

fisantes les mesures prises en faveur des couches sociales démunies et même des classes moyennes, qui font face à la dégradation du pouvoir d'achat, annihilant ainsi les efforts consentis en matière de valorisation des revenus fixes.

**Un des objectifs du PLF 2024 est d'enrayer le cycle inflationniste que connaît le pays ces dernières années. Peut-on, selon vous, atteindre un tel objectif, sachant que, toutes les mesures prises jusqu'ici par le gouvernement, n'ont pas eu un grand impact sur le taux d'inflation qui se maintient toujours à un niveau élevé?**

L'adoption d'une véritable politique économique visant à combattre efficacement l'inflation dès son enclenchement a fait défaut. Le rapport annuel 2022 de la Banque d'Algérie considère que la persistance de l'inflation « notamment d'origine importée, reste un défi majeur à court et moyen termes », avant qu'elle ne se transforme en spirale incontrôlable et dommageable pour la société toute entière. Au demeurant, l'économie nationale, de par sa spécificité reposant essentiellement sur les hydrocarbures, et compte tenu de la conjoncture internationale favorable aux pays pétroliers et gaziers, l'Algérie se retrouve avec des équilibres macroéconomiques appréciables lui permettant d'amortir le choc de l'inflation.

**Les mesures prises en faveur de l'investissement et des entreprises dans le PLF 2024 ou la nouvelle loi sur l'investissement sont-elles suffisantes pour sortir le pays de sa dépendance quasi-totale aux hydrocarbures et permettre aux exportations algériennes hors-hydrocarbures d'atteindre le cap des 30 milliards de dollars à horizon 2029 comme annoncé par le ministre du Commerce ?**

La loi relative à l'investissement et celle récente consacrée au foncier économique, si elles venaient à être mises en œuvre dans des conditions optimales, sont susceptibles d'enclencher une dynamique de diversification et de densification du tissu économique national. Le renforcement de la production nationale demeure une condition pour sortir progressivement de la dépendance des hydrocarbures. Les mesures incitatives prises dans le cadre du PLF 2024 renforcent évidemment l'acte d'investir. A ce titre, les constructions servant aux activités exercées par les promoteurs d'investissements, au titre des différents dispositifs, sont exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Il en est de même pour les incitations à l'exportation puisqu'il y a la réouverture du compte d'affectation spéciale intitulé Fonds de soutien pour la promotion des exportations alimenté par 5% de la taxe intérieure de consommation (TIC). Les ressources prévues par ce fonds sont destinées à prendre en charge certains frais au profit des exportateurs. Toutefois, en l'absence d'un renforcement et d'une diversification de la production manufacturière, il est peu probable d'aller vers des montants élevés à l'export sur le moyen terme. D'où l'exigence de réussir la mise en œuvre de la nouvelle politique d'investissement, seule garante du processus de diversification de l'économie nationale.

Entretien réalisé par Arab Chih

MÉMOIRE

# L'émir Abdelkader revient cette semaine

*Ces derniers jours, des historiens ont réclamé de la France la restitution de ses biens à son pays, tandis que le ministère de la Culture algérien veut relancer le projet de film qui retrace les principales dates de sa vie.*

Près d'un siècle et demi après sa mort, le père fondateur de l'Algérie moderne, l'émir Abdelkader Ben Muhieddin Ben Mostefa, fait toujours parler de lui. Figure de dimension universelle et historique, il a été, au cours d'une vie riche mais tumultueuse, un chef militaire d'envergure, un homme d'Etat, un guide spirituel, un poète et un précurseur de la protection des droits de l'homme durant en période de guerre. Abdelkader a, dès 1831, pris les armes contre les troupes françaises qui venaient d'envahir Alger et sa grande région avant de se lancer dans une sanglante conquête coloniale pour occuper toute l'Algérie. Il leur a infligé, alors qu'elles étaient puissamment équipées et nombreuses, plusieurs défaites restées célèbres. Mais, après 17 ans de résistance, il a dû se résouder, la mort dans l'âme, à déposer les armes un 21 décembre 1847.

En contrepartie, les envahisseurs lui ont promis de le laisser partir avec les siens à Alexandrie, en Egypte, ou à Acre, en Palestine. Ils ont, cependant, trahi leur parole et l'ont déporté en France d'abord à Toulon, où il sera détenu avec sa famille dans des conditions atroces, ensuite à Pau et, enfin, à Amboise.

Le 16 octobre 1852, il est libéré et autorisé à se rendre à l'étranger dans un pays de son choix. Il a opté, dans un premier temps, pour Bursa, en Turquie, avant de s'installer, trois ans plus tard, à Damas où il s'est consacré aux études théologiques et philosophiques ainsi qu'à la publication de nombreux ouvrages.

Il s'est illustré, en juillet 1860, par le sauvetage des chrétiens maronites Mont Liban menacés d'un massacre lors d'un conflit avec les Druzes.



Cet acte lui a valu le respect et la reconnaissance du monde entier, en particulier en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique où une ville portera plus tard son nom. La miséricorde et l'humanité ont toujours fait partie de la personnalité et des valeurs d'Abdelkader. Même durant la guerre contre les Français, il n'avait jamais nui à un prisonnier, précédant en cela la Convention de Genève. Cette stature tranche avec les petits calculs de certains esprits chagrins qui, dans la France d'aujourd'hui, tergiversent sur le retour ou non de ses effets personnels vers sa terre natale où il est considéré comme le fondateur de l'Etat moderne.

L'ancien occupant tient toujours comme un trophée de guerre notamment son sabre et son burnous de peur d'appauvrir

la Musée de l'armée. «Le but n'est ni de vider les musées, ni de donner l'impression que la France se flagelle et doit porter à elle seule la culpabilité de l'histoire coloniale du monde», a même dit une députée française pour défendre l'idée de la restitution de ses biens.

Pendant ce temps, le ministère de la Culture algérien a installé ce lundi une commission composée de personnalités du cinéma et d'historiens et chargée d'évaluer et d'enrichir, selon le département de Soraya Mouloudji, le cahier des charges pour la sélection d'un scénario du film qui doit raconter la vie et l'œuvre de ce personnage hors du commun. Le projet qui traîne depuis des années a été maintes fois annoncé puis reporté pour des raisons qui demeurent obscures.

Mohamed Badaoui

GOUVERNEMENT

## Youcef Cherfa, nouveau ministre de l'Agriculture et du Développement rural

Le nouveau ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a pris, mercredi à Alger, ses nouvelles fonctions, suite à sa nomination par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la tête du ministère après consultation du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et ce en remplacement de Mohamed Abdelhafid Henni, démis de ses fonctions.

La cérémonie de passation de consignes s'est déroulée au siège du ministère, en présence des cadres du secteur.

Après les remerciements d'usage, le nouveau ministre a rappelé "les grands défis à relever pour relancer le secteur agricole, étant un secteur stratégique dont la mission est d'assurer la sécurité alimentaire qui est la base du progrès, du développement et de la prospérité, d'où la nécessité, a-t-il dit, de conjuguer les efforts et d'œuvrer pour la concrétisation des engagements du président de la République visant à améliorer le niveau de vie des citoyens".

S'adressant aux cadres du secteur, le nouveau ministre a déclaré : "Je suis confiant que vous ne ménagerez aucun effort pour atteindre les objectifs escomptés et œuvrer à poursuivre le processus de développement, en mettant en valeur le rôle vital de ce secteur".

La période où Henni a présidé aux destinées du ministère, l'Algérie a connu une série de pénuries de matières agricoles (huiles végétales, légumes secs, pomme de terre...) en plus d'une flambée sans précédent des prix. D'un autre côté, Mohamed El Habib Zahana a pris hier ses fonctions de ministre des Transports, suite à sa nomination mardi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune après consultation du Premier ministre, M. Nadhir Larbaoui.

Zahana remplace M. Youcef Chorfa, nommé au poste de ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

A cette occasion, M. Zahana a affirmé sa volonté de travailler avec l'ensemble des compétences pour améliorer la gestion du secteur et atteindre ses objectifs.

Le nouveau ministre des Transports occupait le poste de secrétaire général du même ministère.

R.N

ALGÉRIE-RUSSIE

## Chanagriha reçoit le directeur de la Coopération Militaire russe

Le Général d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a reçu, hier à Alger, le directeur du Service Fédéral de la Coopération Militaire et Technique de la Fédération de Russie, Dmitri Chugaev, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a reçu en audience, aujourd'hui mercredi 29 novembre 2023, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, M. Chugaev Dmitri, Directeur du Service Fédéral de la Coopération Militaire et Technique de la Fédération de Russie, et ce, en marge de la 21ème session de la Commission mixte intergouvernementale algéro-russe, chargée de la coopération militaire et technique, qui s'est tenue à Alger du 25 au 29 novembre 2023", précise le communiqué.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, a été "une opportunité pour les deux parties de passer en revue l'état de la coopération militaire et les voies de sa diversification dans des domaines d'intérêt commun", ajoute la même source, soulignant qu'à l'issue de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

R.N

CONFÉRENCE JURIDIQUE SUR LA SITUATION EN PALESTINE OCCUPÉE

## Appel à la création d'un système judiciaire international indépendant

Les participants à la conférence juridique sur la situation en Palestine occupée et les mécanismes et moyens juridiques permettant de traduire les dirigeants de l'entité sioniste en justice ont appelé, mardi à Alger, à la création d'un système judiciaire international indépendant pour demander des comptes à l'entité sioniste et lui imposer des sanctions pour ses violations du droit international humanitaire, soulignant l'impératif de hâter la réforme du Conseil de sécurité pour garantir la pérennité du multilatéralisme international.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a affirmé que "le règlement de la question palestinienne est une urgence", au moment où les crises et conflits dans le monde s'enchaînent de manière sans précédent, mettant en garde contre l'avenir sombre qui attend l'humanité si elle ne met pas fin à cette tragédie.

Soutenant que l'opération "Déluge d'Al Aqsa" du 7 octobre dernier avait ravivé la cause palestinienne, occultée pendant plusieurs années, M. Zaalani a souligné qu'"au regard du droit international, il ne s'agissait pas d'une agression contre les forces sionistes, mais d'une légitime défense après des années d'occupation illégitime".

Il a appelé, dans ce sens, à la nécessité "d'adopter le principe de proportionnalité absolue pour prouver les crimes commis par l'occupation sioniste dans les territoires palestiniens".

Pour sa part, Mme Hajer Gueldich, maître de conférences agrégée en droit international public à l'Université de Carthage et ex-présidente de la Commission du droit international de l'Union africaine (UA), a passé en revue les différents crimes subis par le peuple palestinien depuis des années, alors que le devoir juridique, moral et humain exige, a-t-elle dit, la garantie de la paix et de la sécurité internationales et le respect des chartes internationales.

Mme Gueldich a déploré l'incapacité du Conseil de sécurité à faire appliquer les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur des Palestiniens. Cela témoigne, selon elle, de "l'échec patent du système des Nations Unies". C'est pourquoi, l'ONU doit se tenir à distance des polarisations et se concentrer davantage sur son rôle et la responsabilité qui lui incombe en vertu de la Charte des Nations Unies, a insisté l'intervenante, soulignant la nécessité de réformer l'organisation onusienne pour permettre au Conseil de sécurité d'agir face aux menaces croissantes contre la paix et à la sécurité inter-

nationale. Mme Gueldich a, par ailleurs, appelé les pays du Sud à "promouvoir le système des valeurs" afin qu'ils puissent peser sur l'échiquier mondial.

Pour sa part, Mohamed Nabil Yahiaoui, expert en droit international, a plaidé pour l'adoption de la compétence universelle dans la législation algérienne et dans les législations de tous les pays épris de liberté pour acculer l'entité sioniste et prouver les crimes commis dans la bande de Gaza. Après avoir déploré l'inertie du Conseil de sécurité s'agissant de la cause palestinienne, M. Yahiaoui a exhorté la Cour pénale internationale (CPI) à "préserver sa crédibilité en rendant justice aux peuples opprimés", précisant que "parmi les mécanismes permettant d'intenter une action en justice contre l'entité sioniste, il y a la possibilité pour le Procureur général de cette cour internationale de s'autosaisir pour enquêter sur les crimes de guerre commis". Selon lui, la situation actuelle exige d'agir sur deux fronts en intentant une action auprès de la CPI pour les crimes de guerre commis par les sionistes : le front politique pour faire pression en ce sens et le front juridique à travers la collecte d'un maximum de preuves (images, vidéos, documents sonores, etc.) à soumettre à la CPI.

APS

BDL

## Ouverture de la première agence dédiée à la finance islamique

La Banque de développement local (BDL) a ouvert, hier à Alger, la première agence commerciale dédiée à la finance islamique portant le nom "Al Qods", ainsi qu'un espace dédié aux services numériques, et ce sous la supervision du directeur général de cette banque publique, Youcef Lalmas. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'inauguration de l'agence, sise à Rue Didouche Mourad, accompagné du coordinateur général de la commission ministérielle de la Fatwa et membre du comité charaïque de la BDL, Mohand Ouidir Mechnane, et des cadres de la banque, M. Lalmas a indiqué que ces mesures interviennent en droite ligne avec «les directives des autorités publiques visant à généraliser la finance islamique et à numériser les services des institutions financières et bancaires en Algérie.» Elles visent également à fournir le plus grand nombre possible de produits islamiques aux citoyens souhaitant obtenir ce type de services bancaires, en sus de répondre à leurs besoins et d'offrir de larges opportunités de financement et d'investissement, ce qui renforcera le développement économique du pays, a-t-il ajouté.

A travers cette agence dédiée à la finance islamique, baptisée "Al Qods" à l'occasion de son ouverture coïncidant avec la journée nationale de solidarité avec le peuple palestinien, la BDL propose neuf produits conformes aux principes de la charia islamique et approuvés par l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie financière et l'autorité de contrôle charaïque de la banque.

Ces produits portent sur "l'jrra moutahia bitamlik, Mourabaha véhicule, Mourabaha consommation (pour les individus), Mourabaha investissement, Mourabaha exploitation (pour les entreprises), compte courant islamique, compte chèque islamique, compte épargne islamique et dépôt en compte d'investissement "Moudarabah". A cette occasion, M. Lalmas a souligné que «près de 67 nouveaux guichets de finance islamique ont été lancés cette année à travers le pays, portant le nombre total à 107 guichets, l'ouverture de 18 autres étant prévue d'ici la fin de l'année.»

Concernant l'espace des services numériques, sis Boulevard Amirouche, le DG de la BDL a expliqué qu'il «permettra l'utilisation de divers services numériques grâce à son distributeur automatique des billets (DAB) et à son guichet automatique bancaire (GAB), facilitant les retraits par carte bancaire et carte Edahabia, d'autant plus qu'il est sécurisé.»

Évoquant la numérisation, M. Lalmas a révélé que «près de 250.000 cartes CIB ont été émises pour faciliter les transactions électroniques des clients». Au cours du premier semestre de 2023, la BDL a enregistré «des résultats exceptionnels en matière de transactions en ligne (E-paiement), par carte bancaire, dépassant un milliard de DA avec 120.000 opérations.»

R.N

ELLE A APPROUVÉ UN NOUVEAU RÈGLEMENT

# La COSOB veut donner un nouveau souffle à la Bourse d'Alger

*Il a été procédé à l'instauration d'une nouvelle cote officielle composée de cinq marchés incluant comme nouveauté un marché pour la négociation des titres des organismes de placement collectif et un marché spécialisé pour les investisseurs professionnels et l'instauration du concept des investisseurs institutionnels et les investisseurs qualifiés.*

Après des années de léthargie, la Bourse d'Algérie veut souffrir un nouveau départ. Pour cause, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a annoncé, mardi, l'approbation d'un nouveau règlement introduisant de nouveaux mécanismes à la Bourse d'Alger, visant à moderniser les pratiques boursières et à relancer l'activité du marché financier. «La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a approuvé le Règlement n 23-04 relatif au Règlement général de la Bourse. Ce nouveau règlement remplace le Règlement 03-97 du 18 novembre 1997», a-t-elle indiqué dans un communiqué. L'objectif de la COSOB en adoptant ce nouveau texte réglementaire ? «Instaurer à la Bourse d'Alger de nouveaux mécanismes visant à moderniser les pratiques boursières, et la préparer aux échéances importantes conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à relancer l'activité du marché financier, tout en rendant plus attractive pour les grandes entreprises, la levée des capitaux nécessaires au financement de leur croissance d'une part, et en facilitant l'accès aux PME et aux startups, d'autre part», a-t-on expliqué dans le communiqué.

Ce nouveau règlement permettra, également, de «redonner un nouveau souffle à la Bourse d'Alger en facilitant le processus de levée de fonds sur le marché financier, par la simplification des procédures, des conditions d'admission et en encadrant au mieux les séances de bourse», a ajouté la même source.

Le texte de la Cosob contient beaucoup de nouveautés comme l'instauration d'«une nouvelle cote officielle composée de cinq marchés» qui inclut «un marché pour la négociation des titres des organismes de placement collectif et un marché spécialisé pour les investisseurs professionnels» mais aussi «concept des investisseurs



institutionnels et les investisseurs qualifiés». Il est prévu également l'introduction de nouvelles conditions d'admission en bourse sur le marché des titres de capital et le marché des titres de créances, l'instauration du principe de notation financière pour les sociétés émettrices d'emprunts obligataires ainsi que la mise en place d'un dispositif pour la reconnaissance des évaluateurs et des promoteurs en bourse par la Cosob. L'instauration de nouveaux mécanismes d'animation de marché figure aussi parmi les nouveautés de ce texte, a fait savoir le communiqué en soulignant que «des mesures supplémentaires ont été prises concernant le renforcement de la surveillance du marché, visant à assurer l'intégrité et la transparence des opérations et la protection des investisseurs». Ce règlement a été soumis à une large consulta-

tion au sein de la place financière initiée par la Cosob en juin dernier, est-il rappelé dans le communiqué. «Cette démarche a mené à l'élaboration d'un règlement complet et efficace s'inscrivant dans le vaste chantier des réformes menées par les pouvoirs publics et la dynamique que connaît l'économie nationale et le climat des affaires en général et répondant aux efforts visant à diversifier l'économie nationale en la dotant de nouvelles sources de financement», a-t-on détaillé. Actuellement, seules 4 grandes entreprises (EGH El Aurassi, Saïdal, Alliance assurances et Biopharm) sont cotées au niveau du marché principal de la bourse d'Alger depuis la création de celle-ci en 1997 par 6 banques publiques (BADR, BEA, BNA, CNEP, CPA et BDL). Pour ce qui du marché des PME, une seule entreprise est cotée, à savoir AOM Invest.

Sofiane Ait Kaci

## COOPÉRATION

### Convention entre le ministère de l'Enseignement supérieur et Huawei

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la société chinoise des télécommunications "Huawei" ont signé, mardi à Alger, une convention-cadre ayant pour objet l'accompagnement des étudiants et l'équipement des universités et des écoles supérieures en technologies de pointe. La convention-cadre a été signée par le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentellis et le vice-président de la société des télécommunications "Huawei", M. Alex Chengcheng.

A l'issue de la signature, M. Bentellis a affirmé que cette convention permettra la mise en œuvre d'un programme de formation au profit des étudiants algériens et des enseignants formateurs, ainsi que facilitation de l'opération du transfert de la

technologie par cette société qui accompagne l'université algérienne depuis plus de cinq ans. A son tour, M. Alex s'est félicité du «partenariat» établi avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, mettant en avant la détermination de son entreprise à «renouveler ce partenariat, par la mobilisation de l'ensemble des ressources et l'équipement de près de 6 universités en classes intelligentes, à l'effet de permettre aux étudiants algériens de bénéficier de la technologie et de consulter les meilleurs programmes pédagogiques». De son côté, le président de la Commission nationale d'accompagnement de l'innovation et des incubateurs universitaires, Ahmed Mir a indiqué que cette convention s'inscrivait dans le cadre de «la coopération globale» entre la société et les établisse-

ments de l'enseignement supérieur. Elle vise à former les étudiants dans les domaines de pointe, comme «les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'intelligence artificielle et le +cloudcomputing+ que maîtrise la société Huawei». Cette convention s'inscrit également, ajoute M. Mir, dans le cadre de l'organisation du concours international "ICT Academy" organisé annuellement par la société Huawei, notant «les résultats remarquables» obtenus par les étudiants algériens aux précédentes éditions. Pour M. Mir, cette convention permettra également d'augmenter la «visibilité des établissements algériens de l'Enseignement supérieur, à travers la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent dans des domaines spécialisés et de pointe».

R.E

## SKIKDA

### Arrêt d'urgence de la station de dessalement de l'eau de mer

La station de dessalement de l'eau de mer située à la zone industrielle de la ville de Skikda a marqué un arrêt d'urgence suite à l'augmentation du taux de turbidité des eaux de mer, a-t-on appris hier du directeur de l'unité Skikda de la société publique l'Algérienne des eaux ADE, Zoubir Boussoufa. «L'arrêt d'urgence (obligatoire) en raison de la turbidité de l'eau de mer suite aux dernières pluies qui se sont abattues dernièrement sur la

wilaya de Skikda a causé une interruption de l'approvisionnement en eau potable dans huit (8) communes à savoir Skikda, Hamadi Kerouma, Filfila, El Hadaïk, El Harouche, Ain Bouziane, Ramdane Djamel et Salah Bouchaour», selon M. Boussoufa. La distribution de l'eau reprendra son cours normal progressivement après la reprise de l'activité de la station en commençant par l'alimentation des quartiers situés dans la

partie basse de la ville de Skikda et le centre de la commune Hamadi Kerouma, puis les autres régions, selon la même source. L'unité ADE Skikda se charge, depuis l'arrêt de l'activité de la station de dessalement de l'eau de mer, de l'alimentation en eau des établissements publics importants comme les hôpitaux, les asiles, les centres de l'enfance assistée et les résidences universitaires entre autres à travers la mobilisation de citernes

d'eau pour la continuité du service dans ces établissements sensibles. Pour rappel, la wilaya de Skikda a connu en fin de la semaine écoulée la chute de grandes quantités de pluies accompagnée de vent fort et rugissement de la mer causant la turbidité des eaux de mer (l'eau s'est mélangée avec le sable) provoquant des pannes dans les équipements de la station de dessalement de l'eau de mer.

R.N



MÉDÉA

## Remise de livres en braille à des personnes aux besoins spécifiques



**U**n lot de livres en braille destiné aux personnes aux besoins spécifiques, a été remis mardi par la direction de la culture et des arts de Médéa aux responsables du secteur de l'action sociale et de la solidarité. Cette action de solidarité a été entreprise en marge d'une manifestation culturelle animée par des pensionnaires de centres pour personnes aux besoins spécifiques, organisée à la maison de la culture

Hassan-el-Hassani.

Les livres en braille traitent de sujets historiques et de culture générale ont été mis à la disposition des jeunes aveugles et malvoyants des différents établissements pour personnes aux besoins spécifiques, a fait savoir la directrice locale de la culture et des arts, Mme Salima Gaoua.

Cette opération s'inscrit, selon cette responsable, dans le cadre de la solidarité et la complémentarité entre

les secteurs de la culture et de l'action sociale en vue d'améliorer les conditions de prise en charge de cette catégorie de la société.

La distribution de ce premier lot de livres en braille vise à "encourager la lecture parmi les personnes aux besoins spécifiques en mettant à leur disposition des supports appropriés et susceptibles de les aider à s'ouvrir davantage sur la société et faciliter leur insertion", a-t-elle dit.

MASCARA

**Peine de 7 ans de prison ferme contre deux personnes pour spéculation**

Le Tribunal de Mascara a prononcé une peine de 7 ans de prison ferme à l'encontre de deux accusés, poursuivis pour spéculation illicite sur les légumes secs, a indiqué mardi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

Le même communiqué, dont l'APS a reçu une copie, a indiqué que dans le cadre de la poursuite de la lutte contre le phénomène de spéculation illicite sur les produits alimentaires de base de large consommation, 4 individus ont été poursuivis, le 26 novembre en cours, dans le cadre des procédures de comparution immédiate.

La même source a ajouté qu'après leur procès, les deux premiers accusés ont été condamnés à 7 ans de prison ferme, assortie d'une amende ferme de 2 millions de dinars chacun, avec ordre de les placer en détention lors de l'audience.

Selon le communiqué, les deux autres accusés ont été condamnés à verser une amende de 500.000 dinars chacun.

Les deux premiers accusés étaient poursuivis pour le délit de spéculation illicite sur les légumes secs (lentilles), alors que les deux autres ont été jugés pour le délit de falsification de documents commerciaux, ainsi que pour le délit d'absence de facturation, a indiqué la même source.

Le même communiqué a précisé que la loi 15/21 du 28 décembre 2021 portant lutte contre la spéculation illicite stipule l'application de peines sévères à l'encontre des personnes impliquées dans ces crimes, pouvant atteindre 30 ans de prison, voire la prison à perpétuité si le crime est commis dans le cadre d'une bande organisée.

DJANET

**Action caritative d'envergure au profit des nécessiteux et malades**

Une action caritative d'envergure a été lancée à Djanet par l'association "Ness El-Khir" en direction des familles nécessiteuses et malades de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Cette opération visant à venir en aide aux familles défavorisées, a porté sur la collecte d'effets vestimentaires et d'articles de literie devant permettre à cette catégorie vulnérable, notamment celle des zones enclavées, de vivre des conditions climatiques en cette rude période hivernale, a indiqué le président de l'association "Ness-El-Khir" de la wilaya de Djanet, Boudjemaa Othmani.

Cette action, menée pour la seconde année consécutive, vise à inciter les citoyens à s'impliquer dans les actions caritatives et solidaires et à développer l'esprit d'entraide sociale, a fait savoir le même responsable.

Pas moins de 700 personnes défavorisées et malades de la wilaya de Djanet avaient bénéficié, l'année dernière, d'une action similaire menée par cette association, a rappelé le même responsable. Pour assurer la réussite de cette action de solidarité, M. Othmani a convié les entreprises économiques, commerçants et autres familles à mettre la main à la pâte pour prêter aide et assistance à cette catégorie sociale.

OUARGLA

**Coup d'envoi de la fête du palmier**



*Diverses manifestations culturelles et économiques ont marqué la 1ère édition de la fête du palmier lancée mardi à Ouargla par les autorités locales, avec la participation d'une trentaine d'exposants dont des phoeniculteurs.*

Procédant au lancement de cette manifestation placée sous le signe "Promotion de l'agronomie, du tourisme et de l'artisanat", le secrétaire général de la wilaya de Ouargla, Tahar Chetih, a mis en valeur la manifestation qui s'inscrit au titre des orientations de l'Etat portant promotion et diversification de l'économie nationale hors-hydrocarbures, notamment dans le Sud du pays.

M. Chetih a indiqué que cette tendance vise la promotion de l'agronomie saharienne, notamment le développement de la filière phoenicole, une des cultures stratégiques florissantes dans la wilaya de Ouargla. Cette fête qu'abrite trois jours durant (28-30 novembre) la bibliothèque principale de la lecture publique "Moudjahid

Mohamed Tidjani" a donné lieu à la mise sur pied d'expositions regroupant des représentants de coopératives, des associations professionnelles et des organismes, dont la chambre d'agriculture, la conservation des forêts, la banque de l'agriculture et du développement rural et la caisse régionale de mutualité agricole. Une gamme variée de dattes et de leurs dérivés sont également exposés aux stands de cette exposition qui regroupe, en outre, des produits de l'artisanat, de la sparterie notamment fabriquée depuis les phoeniculteurs du palmier.

Cette manifestation a été mise à profit par les organismes participants pour vulgariser leurs missions à travers des affichages et dépliants riches en informa-

tions et données sur divers volets liés au développement de la richesse phoenicole, dont la pollinisation, l'élagage, la protection des régimes des différentes maladies du palmier, insectes et oiseaux, en sus de l'assurance agricole contre les cataclysmes naturels.

Le programme de la fête du palmier prévoit également une journée d'étude sur "l'exploitation des nouvelles technologies dans le développement de l'agronomie saharienne, dont la phoeniculture comme modèle", à animer par des agronomes et chercheurs universitaires. De même, "l'historique de la phoeniculture à Ouargla", "le tourisme oasien, levier de l'économie nationale", "la mise en valeur agricole et phoenicole, situation et perspectives", "la contribu-

tion de la richesse phoenicole dans la réalisation de la sécurité alimentaire en Algérie", "la commercialisation des dattes", ainsi que "les projets de recyclage des produits phoenicoles" sont entre autres thèmes à animer lors de cette journée d'étude.

La wilaya de Ouargla recèle un patrimoine phoenicole de 1.241.769 palmiers, dont 1.116.560 productifs, appartenant à 11.695 agriculteurs, selon les données fournies par la Chambre d'agriculture. Initiée par la commission de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat à l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Ouargla, cette fête donnera lieu également à l'animation de soirées culturelles, dont des récitals poétiques traitant du palmier et à son importance socio-économique dans la région.

BOUIRA

**Entretien des cours d'eau de Thassala pour prévenir des inondations**

Un vaste élan de solidarité s'est constitué depuis quelques jours au village montagneux et touristique de Thassala, relevant de la commune de Taghzout (Nord-est de Bouira) pour entretenir et nettoyer les cours d'eau afin de prévenir tout risque d'inondation en ce début de saison des pluies, a-t-on constaté, mardi.

Une trentaine de jeunes bénévoles du village participent à cette initiative lancée par l'association locale "Thagherma", pour nettoyer et entretenir les fossés et les cours d'eau afin d'éviter d'éventuels débordements des eaux pluviales au centre et autour de cette localité située au pied du Djurdjura. "Nous avons mobilisé les

jeunes locaux pour participer à la campagne de nettoyage et d'entretien des cours d'eau, afin d'éviter toute inondation à l'approche de l'hiver. Le village a failli être emporté il y a quelques années par des inondations d'où la nécessité de mener ce travail préventif avant l'arrivée des grandes pluies", a expliqué à l'APS le président de l'association "Thagherma", Fatah Ammi Ali.

L'an dernier une maison a été endommagée par une montée des eaux provoquée par de fortes précipitations et le manque d'entretien des cours d'eau et des avaloirs, rappelle-t-il.

Par précaution, il a été décidé cette année de nettoyer les fossés et les avaloirs le long

de la route principale du village, a ajouté le président de l'association.

Des moyens matériels ordinaires (pioches, pelles, tracteurs) ont été déployés par les habitants de Thassala pour nettoyer les fossés ainsi que les avaloirs, et pour aussi aménager quelques points dégradés de la route traversant ce village touristique, connu pour ces festivités annuelles et officielles de célébration du nouvel an amazigh "Yennayer". "Nous avons, également, posé des conduites d'évacuation des eaux, grâce au soutien des autorités locales de la wilaya, qui ont beaucoup salué cette action de solidarité ayant pour objectif de protéger Thassala contre tout risque d'inondation", a souligné M. Ammi Ali.

Il a précisé, en outre, que les travaux d'entretien sont achevés, "et les habitants sont toujours prêts à mener, si nécessaires, d'autres actions en ce sens afin de protéger la localité". Grâce à ce genre d'actions de solidarité menées par l'association Thagherma et les habitants du village, que Thassala, qui compte quelque 1.000 habitants, est devenue, aujourd'hui, l'une des destinations touristiques les plus prisées par les visiteurs et les touristes en quête de loisirs. D'ailleurs, beaucoup d'habitants ont aménagé leurs maisons en gîtes pour recevoir les visiteurs désirant séjourner dans cette bourgade aux paysages féériques située dans les montagnes du Djurdjura.

FOOT/CHAMPIONNAT  
D'ANGLETERRE  
(WOLVERHAMPTON)Aït-Nouri touché  
à la cheville

Le latéral gauche algérien, Rayan Aït-Nouri, a contracté une blessure à la cheville, lors de la rencontre de son club Wolverhampton face à Fulham (défaite 2-3) disputée lundi soir pour le compte de la 13e journée du championnat d'Angleterre. Aligné dans le onze de départ, le défenseur des Verts a été obligé de céder sa place à son coéquipier irlandais Matt Doherty, après moins d'un quart d'heure du jeu. La blessure de Rayan Aït Nouri, dont la durée de l'absence est encore inconnue, intervient à un mois et demi de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 (reportée à 2024). Dans une déclaration à la presse début du mois de novembre, le défenseur des "Wolves" a révélé qu'il attend "avec impatience" pour prendre part à la prochaine CAN. Toutefois, cette mauvaise nouvelle peut nourrir des soucis pour sa participation au rendez-vous continental prévu en Côte d'Ivoire (13 janvier - 11 février). Aït Nouri (22 ans) a signé ses grands débuts avec la sélection algérienne en mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023. Il fait partie de la nouvelle génération de nouveaux joueurs convoqués par le sélectionneur national Djamel Belmadi, dans le cadre de la reconstruction de l'équipe nationale.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE  
- FC BARCELONEGavi opéré avec succès  
du genou droit

Le FC Barcelone a annoncé mardi que son jeune milieu de terrain international espagnol, Gavi, a été opéré avec succès, après avoir été victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou droit en sélection. Le Barça n'a pas précisé la durée exacte de l'indisponibilité de son joueur de 19 ans, qui a également subi "une suture méniscale" mardi, mais la presse espagnole l'évalue désormais à huit mois. L'international espagnol ratera donc le fin de la saison avec le FC Barcelone, actuel quatrième de Liga, et reste incertain de participation, aussi bien à l'Euro-2024 qu'aux Jeux olympiques de Paris. Le jeune milieu barcelonais s'était blessé le 19 novembre dernier, au cours d'un match sans enjeu pour la Roja. C'était contre la Géorgie (3-1), alors que l'Espagne était déjà qualifiée pour l'Euro.

FOOT/ CHAMPIONNAT  
D'ALLEMAGNENeuer et Ulreich prolongent  
jusqu'en 2025 avec le  
Bayern Munich

Le Bayern Munich a officialisé mardi, la prolongation de ses deux gardiens, Manuel Neuer (37 ans, 6 matchs toutes compétitions confondues) et Steve Ulreich (35 ans, 12 matchs toutes compétitions confondues). Les deux portiers ont prolongé pour une année supplémentaire soit jusqu'en juin 2025. Neuer est considéré par beaucoup comme le meilleur gardien de tous les temps. Blessé gravement à la jambe lors d'une session de Ski l'hiver dernier, son retour avait été un événement pour le club bavarois en octobre dernier. Alors que le contrat du gardien expirait en juin prochain, il avait déjà indiqué ce week-end qu'il aimerait rester encore un an au FC Bayern. "Je suis heureux de prolonger mon contrat avec le FC Bayern Munich pour un an de plus. Après ma blessure de longue durée, je suis de retour en pleine forme. J'aime vraiment être sur le terrain avec cette équipe. Je suis convaincu qu'avec les fans, nous pouvons atteindre nos grands objectifs au cours des prochaines années et cela inclut bien sûr la finale de la Ligue des champions Munich en 2025.", a déclaré le capitaine bavarois.

CHIFFRE D'AFFAIRES  
DU SPORT FÉMININLa barre du milliard d'euros  
sera franchie en 2024

Les revenus mondiaux des compétitions sportives féminines vont franchir pour la première fois le seuil du milliard d'euros en 2024, d'après les estimations du cabinet de conseil Deloitte publiées mercredi. Au total, les experts financiers de la firme britannique tablent pour l'année prochaine sur un chiffre d'affaires global de 1,28 milliard de dollars, soit 1,16 milliard d'euros. Dans la foulée du succès de la Coupe du monde co-organisée l'été dernier par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le football devrait peser à lui seul 555 millions de dollars (505 millions d'euros). Plus de 50% des revenus des compétitions féminines proviendront toujours d'Amérique du Nord, malgré la croissance rapide du football féminin en Europe. "Ces dernières années, nous avons observé une croissance exceptionnelle du sport féminin à travers le monde, conduisant à une augmentation significative de sa valeur commerciale, laquelle a motivé en retour un intérêt croissant des investisseurs", note Jennifer Hasckel, analyste du département Sports & affaires de Deloitte.

## FOOT (LIGUE DES CHAMPIONS ASIATIQUE)

Le capitaine d'Al Nassr,  
Cristiano Ronaldo trop  
fair-play

Le capitaine du club saoudien d'Al Nassr, le Portugais Cristiano Ronaldo s'est illustré, lundi soir, par un fair-play, lors de la rencontre de Ligue des champions asiatique contre le club iranien de Persepolis, en signifiant à l'arbitre qui venait de lui accorder un penalty qu'aucune faute n'avait été commise sur lui. Après consultation de la VAR, l'arbitre chinois Ma Ning, qui venait de siffler après un contact litigieux dans la surface entre l'an-

cienne superstar du Real Madrid et le défenseur du club iranien de Persepolis, Soroush Rafiei, est revenu sur sa décision. A peine tombé à terre après le tacle du joueur iranien en tout début de rencontre, Ronaldo a bondi sur ses pieds, agitant le doigt en direction de l'arbitre pour lui indiquer qu'il n'y avait pas lieu de donner un penalty à son club. La rencontre disputée à Ryad, comptant pour l'avant-dernière journée de la phase de groupes de la Ligue des

champions asiatique, s'est achevée sur le score de 0-0, même si Al Nassr a longtemps évolué à 10 contre 11 après l'exclusion dès la 17e minute du défenseur Ali Lajimi. Largement en tête de son groupe, l'équipe de l'attaquant portugais, sorti touché au cou à une dizaine de minutes de la fin de la rencontre après un choc avec le gardien de Persepolis, est déjà assurée de disputer les 8es de finale de cette compétition continentale.

Deuxième de sa compétition domestique, Al Nassr, qui compte également dans ses rangs l'international sénégalais Sadio Mané ou le défenseur espagnol Aymeric Laporte, doit affronter vendredi dans un choc au sommet du championnat saoudien le leader Al Hilal, dont plusieurs joueurs majeurs ont aussi brillé dans les grands championnats européens, comme Neymar (blessé), Sergej Milinkovic-Savic, Ruben Neves ou Kalidou Koulibaly.

## TENNIS

Alcaraz veut "empêcher" djokovic de dominer  
la saison 2024

Actuellement à Mexico, Carlos Alcaraz, qui a connu une deuxième partie de saison plus difficile après sa victoire à Wimbledon contre Novak Djokovic, a donné rendez-vous en 2024 où il promet une "saison très intense". Dans le même temps, le numéro 2 mondial a assuré qu'il comptait "empêcher" le Serbe de rafler tous les trophées, y compris les Jeux olympiques de Paris, l'an prochain. Carlos Alcaraz, N.2 mondial derrière l'indétrônable Novak Djokovic, a assuré mardi qu'il allait "empêcher" le Serbe de dominer la saison 2024, promettant une année "très intense". "Il a dit qu'il était prêt pour remporter les quatre Grands Chelems et l'or olympique, mais nous, on est là pour l'en empêcher", a déclaré le joueur à Mexico, où il a disputé un match exhibi-

tion hier. Vainqueur de six tournois en 2023, dont Wimbledon, où il a justement vaincu Djokovic en finale, Alcaraz a connu une deuxième partie de saison plus décevante, ne parvenant pas à remporter un autre tournoi après sa victoire sur le gazon londonien. "La première partie de ma saison a été spectaculaire, mais après Wimbledon, j'ai connu une période un peu négative, a reconnu Alcaraz. Mais je crois que c'est normal et qu'il faut que j'apprenne de ces situations". Et l'Espagnol a suggéré à ceux qui le critiquent "de préparer leur téléviseur, et de (le) suivre en 2024, parce que ça va être une année pleine d'énergie et de bons moments, on va s'entraîner et lutter pour que l'année soit au même niveau ou même meilleure encore que cette année". Souvent promis à la domination du tennis

mondial depuis son arrivée sur le circuit mondial, Alcaraz, 20 ans et déjà 12 titres ATP remportés, a assuré ne pas avoir changé. "Je suis toujours le même garçon, être connu ne va pas changer ma personnalité ou l'homme que je suis, même avec toutes les attentes des gens qui me comparent à Federer ou Rafa (Nadal). J'essaie de mettre de côté ces commentaires et de me concentrer sur mon propre cheminement", a-t-il déclaré. Alcaraz doit affronter mercredi lors d'une rencontre exhibition l'Américain Tommy Paul, 26 ans et N.13 mondial, dans une enceinte de 42.000 places. Avant leur rencontre, l'ex-N.1 mondiale, Caroline Wozniacki, aujourd'hui 238e, sera opposée à Maria Sakkari (N.9).

AFP

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (8E J)

# Favorable au leader, le dauphin en péril à El-Bayadh

La 8e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi, devrait être favorable au leader le MC Alger, largement favori à domicile face au NC Magra, alors que son dauphin le Paradou AC effectuera un déplacement périlleux pour défier le MCE El-Bayadh.



Auteur de sa meilleure entame de saison depuis son dernier titre décroché en 2010, le Mouloudia (1e, 18 pts) recevra le "Nedjm" (4e, 11 pts), avec la ferme détermination d'enchaîner un sixième succès de rang et du coup conforter sa position en tête. Le NCM ne compte pas se rendre à Alger en victime expiatoire, puisque les coéquipiers de Hamza Demane tenteront d'accrocher le "Doyen" chez lui et devant son large public, et de là confirmer sa bonne forme actuelle (3 victoires et 2 nuls lors des cinq derniers matchs, NDLR). Le "Doyen" livrera un duel à distance avec le PAC (2e, 14 pts), en appel pour affronter le MCEB (4e, 11 pts), qui reste sur une série de quatre matchs sans défaite.

Les "Académiciens", tenus en échec lors de la précédente journée à la maison par le CS Constantine (0-0), devront sortir le grand jeu pour éviter d'être distancés par le MCA. La JS Saoura (4e, 11 pts), auteur d'une victoire sur le fil samedi à domicile face à l'ASO Chlef (3-2), aura une belle opportunité de confirmer son réveil (survenu après une deux défaites et un nul, NDLR), en recevant l'ES Sétif (11e, 9 pts). Les Sétifiens, qui restent sur une défaite sur la pelouse de l'ASO Chlef (2-1/ 6e journée), devront se remettre en question et soigner leurs statistiques à l'extérieur, eux qui n'ont décroché aucun point en dehors de leurs bases depuis le début de la saison. De son côté, le CS Constantine (7e, 10 pts) retrouvera son jardin de Chahid-Hamlaoui à

l'occasion de la réception de l'USM Khenchela (7e, 10 pts), dans un derby de l'Est favorable aux locaux. Les Constantinois visent un succès qui leur permettrait, éventuellement, de monter sur le podium, alors que chez l'USMK, l'urgence est de stopper l'hémorragie puisque les coéquipiers de Nabil Saâdou n'ont pris qu'un petit point lors des quatre derniers matchs, après un début de saison en trombe (3 succès de rang, NDLR). Battus samedi à Béchar (3-2), les Chélifiens évolueront sur du velours à domicile face au promu l'US Souf (15e, 4 pts), qui n'arrive toujours pas à amorcer son apprentissage parmi l'élite. Enfin, le MC Oran (14e, 6 pts), auteur de son premier succès de la saison le week-end der-

nier face à l'USMK (1-0), abordera la réception de la JS Kabylie (12e, 8 pts), avec l'intention de confirmer son redressement. Chez les "Canaris", sans la moindre victoire depuis trois journées, ce déplacement dans la capitale de l'Ouest, se présente sous le signe du rachat, au moment où l'entraîneur portugais Rui Almeida, engagé en octobre dernier, est déjà sur la sellette. Cette 8e journée est tronquée de deux matchs : US Biskra - CR Belouizdad et ES Ben Aknoun - USM Alger, reportés en raison de l'engagement du Chabab et de l'USMA en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont la 2e journée se jouera vendredi, samedi, et dimanche. R.S

DTN

## Session de formation de la licence CAF Pro en décembre prochain

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) compte lancer une session de formation en vue de l'obtention de la licence CAF Pro, a indiqué l'instance fédérale mercredi sur son site officiel. Cette formation se déroulera sous la supervision de la Confédération africaine de football (CAF), et s'étalera sur une période d'une année, précise la FAF, soulignant que le début de la formation est prévu le mois de décembre 2023. Conformément aux directives de la CAF, seulement vingt-cinq (25) entraîneurs seront retenus au titre de la première promotion, parmi les candidats titulaires du diplôme CAF A depuis au moins trois (3) ans et être en activité en tant qu'entraîneur principal cette saison 2023-2024 ou la saison précédente (2022-2023). Le candidat à cette formation doit également avoir exercé en tant qu'entraîneur principal auprès d'un club affilié à la Ligue de football professionnel (LFP), lors des cinq dernières saisons dont 36 mois cumulés, tout en s'acquittant des frais de formation fixés à 140 millions de centimes (1.400.000 DA), conclut la FAF.

## CYCLISME/ CHAMPIONNATS ARABES 2023

### Quatorze pays dont l'Algérie seront au rendez-vous saoudien

Quatorze pays, dont l'Algérie, ont confirmé leur participation à l'édition 2023 des championnats arabes de cyclisme, prévue du 15 au 23 décembre prochain à Ryad (Arabie saoudite), a indiqué hier l'Union arabe de la discipline (Arab Cycling Federation). "La compétition devrait drainer la participation d'un total de 300 coureurs (messieurs et dames), représentant quatorze pays arabes" a précisé la même source. La liste des internationaux algériens qui représenteront les couleurs nationales à l'occasion de ces championnats arabes 2023 sera arrêtée prochainement par la Direction technique nationale. Pour rappel, le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Khereddine Barbari a profité de sa présence à Ryad pour évoquer ces championnats arabes avec son homologue saoudien, Abdallah Al Wathlane. Les deux hommes ont abordé plusieurs autres sujets ayant trait au développement de la discipline, aussi bien sur le plan local qu'arabe, avant de procéder à la signature d'une convention de partenariat, portant notamment sur l'échange d'expériences entre les deux pays. Barbari et Al Wathlane ont discuté également la possibilité d'organiser des stages de préparation communs, entre les sélections nationales des deux pays. R.S

FOOT-LIGUE 2/JSM TIARET

## Zéro but en cinq matchs, l'attaque en panne sèche

L'attaque de la JSM Tiaret est muette depuis cinq journées de championnat de Ligue deux de football (Gr. Centre-ouest), compliquant davantage les affaires de cette équipe, dont le parcours contraste complètement, cette saison, avec celle précédente. Depuis la première journée, jouée le 29 septembre dernier, qui a vu la JSMT l'emporter à Béchar face au CR Guir Abadla (2-1), la formation des Hauts plateaux de l'Ouest du pays n'a plus retrouvé le chemin des filets, avec zéro but en cinq rencontres. Une panne sèche du secteur

offensif d'Ezzarga qui lui vaut une 14e place au classement (1er potentiel reléguable) avec 6 points, alors que tout le monde dans le club nourrissait l'ambition de jouer les premiers rôles cette saison après, avoir raté de peu l'accession en Ligue 1 lors de l'exercice précédent. Même le changement opéré au sein du staff technique, avec l'arrivée de Aziz Abbes à la place d'Azeddine Aït Djoudi, parti au bout de trois matchs, n'a pas encore provoqué le déclin attendu, obligeant la direction de la JSMT à revoir ses ambitions à la baisse.

Pour le nouveau coach des "Bleu et Blanc", l'effectif, qui a connu des changements sensibles au sein de sa composition pendant le précédent mercato estival "a besoin du temps pour parfaire ses automatismes". Les changements n'ont pas concerné l'effectif uniquement, puisque le club a connu une intersaison "mouvementée" après la démission de son président, Mourad Aït Mouloud, ainsi que les membres de son bureau exécutif. Les candidats à la succession du président démissionnaire ne se sont pas bousculés au

portillon, obligeant les autorités locales à intervenir pour mettre en place un directeur chargé de la gestion des affaires de la JSMT, un état de fait qui a causé un sensible retard dans le lancement de la préparation de pré-championnat, rappelle-t-on. Ce club, fondé en 1943, n'a plus évolué parmi l'élite, depuis la saison 1998-99. Pis, il lui est même arrivé de descendre jusqu'à la quatrième division où il a évolué lors des exercices 2010-11, 2011-12, 2016-17 et 2017-18. R.S



PAKISTAN

**Élimination de deux terroristes dans le sud-ouest du pays**

Les forces de sécurité pakistanaises ont mené mardi une opération dans le district de Kalat, dans le sud-ouest du pays, au cours de laquelle deux terroristes ont été tués, a déclaré l'armée.

Les Relations publiques inter-services (ISPR), l'organe de presse de l'armée pakistanaise, ont indiqué dans un communiqué que "les forces de sécurité avaient lancé une opération sur la base de renseignements dans les montagnes de Nagao à Kalat, un district de la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays.

Les ISPR ont rapporté qu'un échange de tirs intense avait eu lieu entre les troupes et les combattants ennemis au cours de l'opération, ce qui a conduit à la mort de deux terroristes.

"Les terroristes tués restaient activement impliqués dans de nombreuses activités contre les forces de sécurité et dans l'assassinat de civils innocents", a souligné l'armée, ajoutant qu'"une importante cache d'armes, de munitions et d'explosifs avait été récupérée sur le site".

L'armée a ajouté que ses forces avaient entamé une opération de nettoyage dans la zone afin d'éliminer tout terroriste retrouvé.

"Les forces de sécurité du Pakistan, en phase avec le pays, restent déterminées à contrecarrer les tentatives de sabotage de la paix, de la stabilité et du progrès au Baloutchistan", affirme le communiqué des ISPR.

EQUATEUR

**Propriété d'une terre ancestrale reconnue aux autochtones Siekopai**

La justice équatorienne a décidé de reconnaître la propriété d'une terre de plus de 420 km<sup>2</sup> au peuple autochtone Siekopai, qui réclamait la restitution de son territoire ancestral dont il avait été délogé dans les années 1940, a-t-on indiqué mardi.

Le jugement, rendu vendredi dernier, ordonne au ministère de l'Environnement de rendre "la résolution d'adjudication, équivalente à un titre de propriété collective, en faveur de la nation Siekopai, relatif au territoire ancestral appelé Pë'këya sur une superficie de 42.360 hectares" (423,6 km<sup>2</sup>).

Selon le jugement, le ministère devra présenter des excuses publiques aux Siekopai "pour violation de leur droit de conserver la propriété de leurs terres et territoires ancestraux".

Les Siekopai comptent parmi les 14 nations autochtones reconnues en Equateur. Il ne reste que 800 Siekopai du côté équatorien et 1.200 côté péruvien. Les Siekopai, ont été chassés de leur immense territoire frontalier par la guerre entre l'Equateur et le Pérou en 1941.

Ils n'avaient pas pu y retourner, le territoire étant situé au cœur d'une vaste aire protégée, la Réserve de faune de Cuyabeno, créée en 1979, qui s'étend sur près de 600.000 hectares.

En 2017, ils ont adressé une "demande d'adjudication" au ministère de l'Environnement équatorien pour l'octroi de 42.000 hectares le long de la rivière Lagartococha et quelques années plus tard, leur bataille judiciaire a commencé pour récupérer Pë'këya, dans la province de Sucumbios (nord-est et frontalière de la Colombie).

RDC

**Un mort dans des heurts en marge de la campagne électorale**



Un membre du parti de l'opposant et candidat à la présidentielle Moïse Katumbi a été tué mardi dans l'est de la République démocratique du Congo dans des affrontements avec des partisans du parti au pouvoir, ont indiqué des sources concordantes. Avocat et père de six enfants, Dido Kasingi "a été tué" dans

l'attaque du cortège de Moïse Katumbi qui est arrivé à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema (est) pour sa campagne, a déclaré Hervé Diakiese, porte-parole de Ensemble pour la République, lors d'une conférence de presse à Kinshasa. Le mort était le président de la Jeunesse de cette formation politique.

M. Diakiese a accusé le gouverneur de Maniema, Idrissa Mangala, d'être l'instigateur de ce drame et exigé sa "suspension immédiate" et sa mise "à la disposition de la justice". Des témoins ont indiqué que les affrontements avaient opposé les membres d'Ensemble pour la République, le parti de M. Katumbi, et les

membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti au pouvoir. Le maire de la ville de Kindu, Augustin Mulamba a dit que ce drame est survenu de suite d'"affrontements" et "jets de pierres" entre des partisans de Moïse Katumbi et ceux de l'UDPS du président Félix Tshisekedi.

GIBRALTAR

**Madrid assure être "très près" d'un accord avec Londres**

Madrid est "très près" de sceller un accord définitif avec Londres sur les futures règles de libre circulation des personnes et des biens entre l'enclave britannique de Gibraltar et l'Espagne, a assuré mardi le chef de la diplomatie espagnole. "Nous sommes très près" d'un accord, a déclaré José Manuel Albares à l'issue d'une rencontre avec son homologue britannique David Cameron, organisée en marge d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de

l'Otan à Bruxelles. "Nous sommes si près du but qu'il ne reste plus que quelques points spécifiques et ponctuels" à régler, a ajouté M. Albares, assurant que David Cameron avait exprimé la "même volonté" de parvenir rapidement à un accord au cours de leur rencontre. Interrogé par des journalistes, le ministre espagnol a toutefois précisé ne pas être "capable" à ce stade "de donner un horizon" pour la signature de l'accord. "Il n'y a pas de divergences sur le

contenu" mais "il faut trouver la bonne formule" pour qu'il se concrétise, a-t-il expliqué. Fin 2020, Madrid et Londres étaient parvenus in extremis à un accord-cadre sur Gibraltar, qui a pour principale conséquence de maintenir, malgré le Brexit, la liberté de mouvement des personnes et la libre circulation des biens à la frontière entre l'Espagne et le "Rocher". Mais les discussions sur la signature d'un accord définitif patinent depuis.

JAPON

**Crash d'un avion militaire américain avec 8 personnes à bord**

Un appareil de transport aérien Osprey de l'armée américaine s'est abîmé en mer hier dans le sud du Japon avec huit personnes à son bord, ont annoncé les garde-côtes nippons. "Nous avons reçu une information aujourd'hui à 14h47 (heure locale) selon laquelle un Osprey de l'armée américaine s'est écrasé près de l'île de Yakushima", a déclaré une porte-

parole des garde-côtes aux médias. "Son équipage était composé de huit personnes", a-t-elle ajouté. Selon la chaîne de télévision publique japonaise NHK, cet appareil mi-avion, mi-hélicoptère à décollage vertical était parti de la base aéronavale américaine d'Iwakuni, près de Hiroshima (ouest du Japon) pour se rendre sur une autre base militaire américaine à Okiwana, à la pointe

sud-ouest de l'archipel nippon. Issu d'une coopération entre l'avionneur américain Boeing et le spécialiste des hélicoptères Bell, l'Osprey fait débat depuis longtemps en raison de plusieurs accidents mortels concernant ce type d'engin. Fin août, trois Marines américains avaient été tués dans l'accident d'un Osprey dans le nord de l'Australie.

## AGRESSION CONTRE GHAZA

# La résistance palestinienne met à nu l'hideux visage du sionisme

*L'agression de l'occupant sioniste menée contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre, a mis à nu l'exécrable réalité du sionisme, une doctrine de haine édiflée sur les quatre piliers : falsification, fourberie, arrogance et cruauté.*

Cette agression a fini par faire tomber tous les masques, sous les yeux d'une opinion publique internationale dont une partie - occidentale particulièrement - voyait en l'entité sioniste un "havre de démocratie à la quête d'une paix régionale fantôme".

Face à la bravoure de la résistance palestinienne, l'entité génocidaire passée experte dans l'art d'inverser les rôles en faisant passer les victimes pour des bourreaux, révèle de jour en jour son vrai visage hideux.

Avec intelligence, cette résistance accule le monstre et le mène à divulguer ses fondements réels, l'un après l'autre.

Les images d'otages sauvant des résistants palestiniens et discutant paisiblement avec eux lors des libérations, conformément à l'accord de trêve humanitaire, ont fait le tour du monde. Ces marques presque d'affection et d'égard des otages envers leurs "hôtes" ont montré au monde entier que la résistance palestinienne mène un combat juste dans le respect des conventions internationales.

A l'opposé, du côté sioniste, les autorités génocidaires aveuglées par la rage et la haine, dénie aux familles des prisonniers palestiniens des territoires occupés jusqu'au droit de fêter dans leurs propres demeures, le retour de leurs proches, séquestrés de longues années et arbitrairement par l'occupant. Et cela sans occulter les déclarations des prisonniers palestiniens racontant l'atrocité des traitements subis dans les geôles de l'ennemi. Cette simple comparaison prouve que l'humanisme est bien du côté de la résistance palestinienne que l'entité criminelle tente de discréditer depuis des décennies en falsifiant son histoire et ses motivations et en la traitant d'"organisation terroriste".

## FOURBERIE ET ARROGANCE

L'application de l'accord de trêve humanitaire en cours confirme une autre facette abjecte du sionisme, celle de la fourberie. Incapable de tenir un engagement ou de respecter un accord sans y être contraint par la force (une caractéristique qui devrait faire réfléchir les adeptes de la normalisation des relations), l'entité génocidaire multiplie les preuves de mauvaise foi dans l'optique de faire croire à son opinion interne que c'est elle qui a imposé la trêve et que c'est elle qui gère son déroulement.

Face à ses échecs sur le terrain -aucun de ses objectifs déclarés n'ayant été atteint, que ce soit celui de l'élimination de la résistance ou la libération des otages par la force-, cette entité a utilisé la veille de la seconde phase des échanges de prisonniers, des procédés mesquins pour tenter de se mettre en valeur : non-respect des clauses de l'accord dans l'acheminement de l'aide humanitaire au nord de Ghaza et des conditions établies pour la libération des prisonniers palestiniens et survol du sud de Ghaza par des drones.



A cela s'ajoutent l'assassinat de civils palestiniens en Cisjordanie et l'arrestation de dizaines d'autres durant cette période de trêve.

Mais l'intransigence et la perspicacité de la résistance palestinienne ont fini par recadrer l'entité sioniste qui a dû ravalier son arrogance en l'obligeant à se conformer à la lettre aux termes de l'accord.

Pour une entité qui a pris l'habitude de défier toutes les lois, les règles et les conventions internationales, ce recadrage est une victoire en soi pour les Palestiniens. D'ailleurs, au quatrième jour de la trêve, c'est elle qui demande, "prie" presque la résistance de prolonger l'accord et attend, selon un porte-parole de son gouvernement colonial, la réponse de la résistance.

## CRUAUTÉ

L'agression menée contre la population de Ghaza depuis le 7 octobre est lâche, immorale et abjecte. Elle a cumulé en quelques semaines tout ce qui est désavoué par les institutions internationales : crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, battant des records de cruauté.

Un article publié samedi sur le quotidien américain New York Times (NYT) confirme que "plus d'enfants ont été tués à Ghaza depuis le début (de l'agression) que dans les principales zones de conflits au monde réunies -dans deux douzaines de pays- pendant toute l'année dernière (...), selon le décompte de l'ONU".

Pis, selon des experts en conflits armés, "même une évaluation prudente des chiffres des victimes de Ghaza montre que le taux de mortalité (lors de l'agression sioniste) a peu de précédents au cours de ce siècle".

Dans l'article du NYT, les experts militaires ont relevé l'atrocité, non seulement des frappes lâches sur la population civile qui ont ciblé en premier lieu les femmes et les enfants ainsi que les infrastructures de la ville, y compris les hôpitaux et les écoles, mais aussi la nature de l'arme-

ment utilisé.

"L'utilisation délibérée (par l'entité sioniste) d'armes à très gros calibres dans les zones urbaines denses, y compris des bombes de 2000 livres (1 tonne) qui peuvent aplatiser une tour d'appartements, est surprenante, selon certains experts", note l'article.

"C'est au-delà de tout ce que j'ai vu dans ma carrière", a déclaré au NYT, Marc Garlasco, conseiller militaire pour l'organisation néerlandaise PAX et ancien analyste principal du renseignement au Pentagone.

Pourtant, d'après lui, l'entité génocidaire "possède également des milliers de bombes plus petites (...) qui sont conçues pour limiter les dégâts dans les zones urbaines denses, mais les experts en armement disent qu'ils ont vu peu de preuves qu'elles aient été utilisées fréquemment".

L'objectif de l'entité criminelle est donc clair et son agression est en fait un génocide perpétré pour assouvir des pulsions de cruauté.

Ces pulsions criminelles et sadiques, ajoutées aux autres traits vulgaires du véritable visage du sionisme, ont montré au monde entier le mal que représente cette doctrine ainsi que la souffrance endurée par les Palestiniens.

Malgré les tentatives de manipulation de l'opinion internationale par une communication qui a érigé le mensonge en mode opératoire, le poussant toujours plus loin, jusqu'au ridicule, des statistiques montrent que le taux de manifestations pro-palestiniennes à travers le monde depuis le début de l'agression représente 95% contre un petit 5% de rassemblement pro-sionistes.

Ces chiffres sont la preuve que le sionisme a perdu aux yeux du monde. Sa cruauté et ses mensonges ont fini par mettre dans l'embarras la communauté internationale et ses institutions, y compris ses plus fidèles alliés qui commencent discrètement et à petit pas à tenter de se démarquer des crimes de ce monstre hideux.

APS

## PALESTINE

## L'armée sioniste attaque plusieurs villages de la Cisjordanie

En dépit de la trêve humanitaire décrétée depuis vendredi dernier dans les territoires occupés, l'entité sioniste poursuit méthodiquement son agression contre le peuple palestinien dans plusieurs villages de la Cisjordanie occupée, a rapporté hier l'agence palestinienne Wafa qui fait état d'affrontements entre des jeunes palestiniens et les forces de l'occupant qui utilisent des munitions de guerre contre des manifestants désarmés.

Mardi soir, les forces d'occupation sionistes avaient pris d'assaut les bourgades de Dura et Al-Dhahiriya, au sud d'Al-Khaliil, et Beit Awa, à l'ouest, indique Wafa, citant des sources locales, qui font état d'attaques des soldats sionistes de la bourgade de Dura et les zones de Haniniya, Al-Majnouna, Al-Majwar et le village de Kharsa. D'importants détachements militaires des forces sionistes ont également pris d'assaut, ajoute Wafa, Al-Dhahiriya et ont attaqué les quartiers de Douma, Al-Mashrou et le centre de la bourgade. Elles ont également attaqué un certain nombre de magasins et saisi les enregistrements de plusieurs caméras de surveillance, comme elles ont pris d'assaut la bourgade de Beit Awa et attaqué plusieurs quartiers.

Dans la ville d'Ariha, les forces sionistes ont attaqué mardi soir les camps d'Ain Sultan et d'Aqaba Jabr, rapportent des sources locales selon lesquelles des bulldozers ont été déployés par l'armée d'occupation contre des maisons des localités d'Ain Sultan et Aqaba Jabr.

De violents affrontements ont éclaté toujours mardi soir dans ces bourgades et les soldats de l'entité sioniste ont tiré à balles réelles contre les jeunes manifestants, notamment à Aïn Sultan et Aqbat Jabr, souligne par ailleurs Wafa qui indique qu'un jeune palestinien a été blessé par balles lors de l'invasion de la ville de Beitunia, à l'ouest de Ramallah.

En outre, les forces d'occupation sionistes ont arrêté dans la soirée de mardi une jeune palestinienne à l'entrée de la bourgade de Sinjil, au nord de la ville de Ramallah.

R.I

## ANTONIO GUTERRES (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS-UNIES)

### "Catastrophe humanitaire monumentale" à Ghaza

Malgré la "lueur d'espoir" apportée par la trêve humanitaire, les habitants de la bande de Ghaza vivent "une catastrophe humanitaire monumentale", a dénoncé hier le secrétaire général de l'ONU, réclamant un "véritable cessez-le-feu humanitaire".

"La population de Ghaza vit au milieu d'une catastrophe

humanitaire monumentale, sous les yeux du monde. Nous ne devons pas détourner les yeux", a martelé Antonio Guterres devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

"Des négociations intenses ont lieu pour prolonger la trêve -- ce dont nous nous félicitons sincèrement -- mais nous pensons que nous avons besoin d'un véritable

cessez-le-feu humanitaire", a-t-il ajouté, rappelant que 80% de la population de Ghaza a été déplacée depuis le début de l'agression sioniste.

"Le système alimentaire s'est effondré et la faim se propage, en particulier dans le nord", a-t-il noté, soulignant également la situation sanitaire "aterrante" dans les abris, qui représentent "une

grave menace à la santé publique".

"Le volume d'aide qui parvient aux Palestiniens à Ghaza est toujours totalement insuffisant pour répondre aux besoins de plus de deux millions de personnes", notamment pour le carburant, a insisté le secrétaire général, réclamant à nouveau l'ouverture d'autres points de passage vers la

bande de Ghaza, en plus de celui de Rafah.

"Nous devons nous assurer que les habitants de la région aient enfin un horizon d'espoir -- en allant de façon déterminée et irréversible vers une solution à deux Etats, sur la base des résolutions des Nations unies et du droit international", a-t-il souligné.

# TÉLÉ

# VISION



## TF1 Panda

21h10



Quelques années après avoir quitté précipitamment la police sans laisser d'adresse, Victor Pandaloni voit débarquer au petit matin son voisin Léo, poursuivi par la police.

## Marseille / Ajax Amsterdam

20h50



Football. Ligue Europa. 5e journée. Groupe B.

## arte Life on Mars

20h55



Au milieu des années 2000 à Manchester, le commissaire principal Sam Tyler poursuit ses investigations sur la trace d'un tueur en série.

## Une mort sans importance

21h10



Près de Marseille, un marginal qui vivait sur un terrain municipal à l'abandon est retrouvé mort. Claire, qui travaille au SRPJ local, est chargée de mener les investigations.

## CANAL+ Love & Death

21h09



Candy Montgomery, une femme au foyer, supporte de moins en moins la routine du quotidien seule à la maison pendant que son époux est pris par sa carrière professionnelle.

## TMC Taxi 4

21h25



Atoujours sus les ordres du commissaire Gibert, Emilien fait appel à son ami Daniel pour une mission importante : escorter le footballeur Djibril Cissé jusqu'au stade Vélodrome.

## TFX Spy

21h05



Bradley Fine, agent de la CIA, accomplit brillamment sa mission à Varna, en Bulgarie, grâce à l'aide constante de l'analyste Susan Cooper, sa fidèle et indispensable agente de liaison.

## Jennifer Lawrence répond aux soupçons de chirurgie esthétique



Lors d'une récente conversation, la star de Hunger Games, Jennifer Lawrence, a nié toutes les rumeurs de chirurgie esthétique, attribuant son apparence intemporelle au talent du maquillage et au processus naturel de vieillissement. L'actrice nie catégoriquement avoir subi des interventions faciales, remettant les pendules à l'heure au milieu de spéculations tourbillonnantes. La star de Hunger Games n'a qu'une chose à dire face à la rumeur qui enfle comme une injection de silicone : elle n'a pas eu recours à la chirurgie plastique. Son secret ? Le maquillage. Et de vanter le savoir-faire de « Hung (Vanngo), qui dessine si bien les lèvres que je l'appelle le chirurgien esthétique. »

Au point que depuis qu'elle travaille avec lui tout le monde est persuadé qu'elle a subi une opération au niveau des paupières. « Je leur réponds que je n'ai pas subi d'opération autour des yeux, je me maquille », a expliqué l'actrice de 33 ans.

L'actrice du Challenge, sorti il y a quelques mois, a poursuivi avec une analyse morphologique comparative de son visage au fil des ans. « J'ai commencé (ma carrière) à 19 ans, alors quand je regarde les photos avant et après, je me dis que j'ai grandi. J'ai perdu les rondeurs de l'enfance sur mon visage, qui a changé parce que je vieilliss », a-t-elle ajouté.

Son nez refait ? « Tout le monde pensait que je m'étais fait refaire le nez, mais j'ai répondu que j'avais exactement le même nez. Mes joues sont devenues plus petites », a-t-elle déclaré. En tout cas, Jennifer Lawrence a enfin eu l'occasion de mettre les points sur les i.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981  
Fax : 021 73 95 59  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,  
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction  
ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

## FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DES MONOLOGUES ET DES ARTS DRAMATIQUES À TINDOUF

# 8 œuvres en compétition officielle

Sous les slogans "La pratique théâtrale...ensemble vers une nouvelle phase" et "Gaza de la dignité au cœur de l'Algérie des Martyrs", la wilaya de Tindouf s'apprête à abriter le deuxième Festival culturel national du monologue et des arts dramatiques du 10 et le 14 décembre prochain.

La nouvelle date est intervenue après que la manifestation ait été programmée entre le 13 et le 16 novembre dernier, avant d'être reportée, en raison de l'agression sioniste brutale contre la Palestine.

Pour la participation qui s'annonce importante, le festival verra la participation de 8 œuvres en compétition officielle. Les spectacles sont: « Un artiste d'un autre temps » par la Coopérative « Al-Ajawad » ( Boumerdes ), « Eve » par la Coopérative « Nahda Al-Manayliyya » ( Boumerdes ), « Antrofacio » par l' Association culturelle « Idea Amal » et « Biographie » par l' association " Abdelhak Chaouch " ( Tيارت ), ainsi que " Derrière les murs de la folie " par l' association " Créativité culturelle " pour les blancs, Sayed Cheikh ( Al-Bayid ), " Les Hedoff " par le " Coopérative « Oscar Culture et Arts » ( Biskra ), et « Cloches » par l' Association Culturelle « Futures Etoiles » ( Tamansrasset ) et « As. D. F pour l' Association du Théâtre Boudraqa ( El Bayadh ) .

Il faut savoir qu'un jury spécialisé supervisera la compétition officielle, tandis que les participants concourent pour plusieurs prix, entre autres le « Prix d'excellence de l'innovation », le « Prix du meilleur texte théâtral », le « Prix de la meilleure performance principale masculine », le « Prix de la meilleure performance féminine », le « Prix du meilleur acteur prometteur », le « Prix de la meilleure actrice prometteuse », le « Prix de la meilleure scénographie »...



Le festival, créé en novembre 2022, est basé sur la participation théâtrale et cognitive ; Considérant que ses membres influencent ses activités dans la forme et le contenu ; Parce qu'ils croient qu'ils font partie de la mixité du festival, y compris le public, qui est une pierre angulaire du processus créatif et une véritable norme pour évaluer les affres de la créativité au-delà de la routine.

Le festival a renouvelé l'appel à l'unité, au rejet de la haine, à la lutte contre le retard culturel et à l'élevation de l'art comme il le mérite, soulignant en même temps l'investissement du discours dans le système du monologue. Un art expérimental qui contient de l'innovation dans les différents éléments des œuvres présentées dans le cadre des activités du festival. Nous espérons également introduire cette pratique dans une pièce à un seul ac-

teur, dans un laboratoire où elle subit une dissection. Pour cette raison, le prochain festival propose un ensemble de séminaires intellectuels, qui comprend un groupe d'élite de dramaturges académiques, qui fourniront des interventions riches et qualitatives qui aideront le destinataire, la personne intéressée et le praticien à comprendre le format du monologue et son intrigue dramatique. Le choix s'est porté sur le Dr Abdel Karim bin Issa, qui approfondira le thème du monologue. " Le mono est le théâtre et les interactions des pronoms performatifs entre les instruments de musique et les moyens ". Le professeur Anwar Ism Allah discutera également des « Manœuvres de lignes dramatiques dans une pièce à un acteur : l'effet du dialogue et du mouvement sur l'histoire et le personnage ». Le Dr Alja

Harayez abordera « la présentation du monodrame dans la réalité de la pratique théâtrale », tandis que le Dr Habib Boukhalifa traitera de « la performance d'acteur dans un spectacle monodrame, la Physique du corps de Meyerhold comme exemple », tandis que le professeur Rayan Kamal Al-Qayrawani de Tunisie abordera le thème de « la comédie monodrame, le paradoxe du sarcastique et du sérieux ». Le festival verra l'organisation de cinq ateliers complets, liés à l'art de l'acteur dans le monodrame, de la narration au diagnostic, aux techniques d'écriture du monodrame, au mouvement mécanique de l'acteur, au marketing culturel... aux mécanismes de planification et de stratégie, et à la problématique de communication entre le réalisateur et l'acteur dans le monologue.

R.C

## Une édition du Festival du Film d'El Gouna, dédiée à la Palestine, du 14 au 21 décembre 2023

En réponse aux événements tragiques qui secouent actuellement Gaza en raison de la guerre entre Israël et la Palestine, le Festival du Film d'El Gouna annonce une "Édition Spéciale" qui se tiendra du 14 au 21 décembre.

La sixième édition du festival initialement prévue en octobre dernier avait été reportée en raison de la situation délicate dans la région à ce moment-là. En octobre dernier, en plus d'annoncer le report, la direction du festival avait révélé

qu'une somme de 5 millions de livres égyptiennes avait été allouée pour renforcer la crise humanitaire en cours à Gaza.

Pour cette Édition Spéciale, en plus du programme initialement prévu, le festival met en place un programme dédié au cinéma palestinien en collaboration avec l'Institut du Film Palestinien. L'objectif est de sensibiliser le public aux réalités de la vie à Gaza et aux conditions inhumaines qui y prévalent. Le festival organisera également un dîner de collecte de

fonds pour soutenir les efforts d'aide humanitaire à Gaza, en coordination avec le Croissant-Rouge égyptien. cette édition se déroulera sans célébrations festives, soulignant ainsi la solidarité du Festival du Film d'El Gouna avec le peuple palestinien. En réunissant le monde du cinéma et en mettant en avant le cinéma palestinien, le Festival du Film d'El Gouna aspire à être un catalyseur de changement et d'éveil des consciences face à cette réalité déchirante.

N.C

## Netflix : Le Cercle des Neiges s'annonce comme le plus éprouvant de 2024

Le Cercle des Neiges, le dernier film de J.A. Bayona, retrace l'incroyable histoire de survie de l'équipe de rugby uruguayenne après le crash de leur avion dans les Andes en 1972. Basé sur des faits réels et adapté du livre "La Sociedad de la Nieve", ce film explore les limites de l'endurance humaine face à des circonstances désespérées, promettant une expérience cinématographique intense et éprouvante. Découvrez la bande-annonce ci-dessus. Attendu sur Netflix le 4 janvier 2024, Le Cercle des Neiges est un nouveau survival mis en scène par J.A. Bayona, notamment à la barre de The Impossible, sorti en 2012. Une fois de plus, le cinéaste espagnol met en scène une terrible histoire vraie, s'étant déroulée dans la cordillère des Andes, en 1972.

Le film dépeint l'effroyable accident de l'avion du Flight 571, qui transportait une équipe de rugby de Montevideo, Uruguay, en route pour un match à Santiago, au Chili. Frappé par la tragédie, l'avion s'écrase dans les Andes enneigées, laissant derrière lui un paysage de désolation où la survie devient une lutte contre des températures atteignant jusqu'à -40 degrés. Sur les 45 passagers et membres d'équipage, seulement 29 survivent à l'impact, et après des jours d'efforts infructueux de sauvetage, ils sont présumés morts. Près de deux mois et demi plus tard, 16 survivants sont miraculeusement sauvés. Le Cercle des Neiges n'est pas décrit comme un simple survival, mais comme "une exploration intime des limites humaines et de l'esprit de solidarité face à l'adversité". Le film, premier long métrage espagnol de J.A. Bayona depuis L'Orphelinat en 2007, est basé sur le livre La Sociedad de la Nieve (2008) de Pablo Vierci, un camarade de classe des survivants. Ce récit détaille non seulement l'accident, mais aussi les décisions difficiles et controversées prises par les survivants pour rester en vie, y compris le recours au cannibalisme.

J.A. Bayona, en adaptant ce livre, a cherché à capturer l'essence de cette histoire de survie, en travaillant en étroite collaboration avec Pablo Vierci. L'approche du film se veut respectueuse et authentique, le réalisateur ayant longuement discuté avec les survivants et les familles des victimes pour rendre justice à leur histoire. Le Cercle des Neiges promet d'être un film viscéral et éprouvant, mettant en lumière la résilience de l'esprit humain, même dans les conditions les plus difficiles. Se déroulant dans le décor majestueux, mais impitoyable des Andes argentines, parmi les plus grandes et les plus longues chaînes de montagnes du monde, Le Cercle des neiges s'annonce comme le gros morceau ciné du début 2024.

R.C

## Le nouvel album de Dolly Parton en tête des charts américains

Reine absolue de la musique country, Dolly Parton, 77 ans, n'a rien perdu de son aura, et son dernier album atteint la première place des charts aux États-Unis. Sorti le 17 novembre, "Rockstar", le 49e album studio solo du chanteur, a atteint la première place des charts country, rock et alternatif du Billboard.

Présentant des chansons originales et des reprises de classiques du rock, "Rockstar" s'est également hissé directement au troisième rang du Billboard 200 tous genres, derrière le rappeur Drake et la pop star Taylor Swift.

Il s'agit de la meilleure performance de Dolly Parton dans ce classement spécifique. La star de la country a été inscrite en 2022 au Rock and Roll Hall of Fame, le panthéon américain du rock et de la musique populaire. "Rockstar" contient 30 titres, dont certains enregistrés avec des stars telles que Sting, Stevie Nicks, Joan Jett et Debbie Harry.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Puissance de 2. Un isotope du carbone bien connu des archéologues. II. Nombre d'Etats Unis. Date de la mort de l'empereur Commodus (le méchant dans *Gladiator*). III. Au service secret de sa majesté. IV. Banco au black Jack. Le nombre de syllabes dans un haïku japonais. V. L'année de la Saint-Barthélemy. VI. Le chiffre de la Bête. Département de la Sarthe.

Grille muette N° 837

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Corriger.2 Rapace.3 Se plaignaient.4 Cardinal de Metz.- Transmis.5 Ils mangèrent, par exemple, des pommes, bien vieilles, de terre...- Parti en Belgique ou résident en Angleterre.6 Pleureras ou non.- Les Vanes ne leur plaisaient guère!7 Partage la légende de Bourgeois avec son frère Imer.- Opérateur booléen.- Tambour battant.8 Faisaient fumer ses pétards ou se débrouillaient au violon, eux!9 Ne conçoivent même pas une 'happy end'.10 Ont donc pris de la graine.

Verticalement

1 Voient tout simplement.2 Caractéristique des terres retournées.3 Avec des cirques.4 Codon de thréonine.- Référence de la grammaire latine, notamment pour Festus.5 Cécidies ou prêtres de Cybèle.- A fait son temps, en France, de 1920 à 1945.6 Elle incarne la grâce (prénom).- Le prophète du Nouveau Testament.7 Marqué au fer rouge ou à l'encre rouge.8 Étaient parfois mis au banc des accusés ou, du moins, au rang inférieur.- Petites boîtes.9 Dans le 66, en VO.- Vitesse sans force.10 Renouasse des liens.

Mots croisés grille N° 837

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Très conservateur.2 Pas.3 Qui mousse.4 Langue finno-ougrienne.- Tout près d'Enemorina en Éthiopie.5 Vrai prénom d'un César.- Métal pauvre.- Sorcier noir.6 Utilisé en cas d'avalanche.7 Peintre français sans pinceau!- Planète lucasienne.8 Grive qui ne fait pas grève le jour J!- Cardinal.9 Taille haut, aussi par la droite.- On peut la sauver en se retirant.10 Petites rotules.

Verticalement

1 Proches de leur blé.2 Caractéristique du roi Philippe.3 Caractéristiques des cols blancs.4 On attendait dessous, surtout le verdict.- Vieille écossaise d'Égypte.5 Une sortie.- Th 230.- Ne vaut pas un sievert!6 Figure majeure de la déconstruction architecturale.7 Adora Viracocha.- Résine d'icica.8 Plante d'Amérique du Nord.- Vue au son.9 Est du côté obscur.10 Des Cantons de l'Est.

# République Algérienne Démocratique et Populaire

Sous le haut patronage du Président de la République  
Monsieur Abdelmadjid Tebboune

Le Ministère de la Communication  
Organise à l'Occasion de

## *La Journée Nationale de la Presse*

**Le Prix du Président de la République  
du Journaliste Professionnel**

